



Paris, le 30 mars 2022

DÉCLARATION COMMUNE DES ACTEURS DE LA FILIÈRE CONSTRUCTION-IMMOBILIER À L'ATTENTION DES CANDIDATS À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

L'élection présidentielle à venir doit permettre de traiter la question de l'aménagement des territoires et de la construction en général en intégrant les questions du cadre de vie, du logement et des mobilités.

C'est la raison pour laquelle les acteurs clés de la filière souhaitent appeler l'attention des candidats à l'élection présidentielle sur la nécessité de faire de la politique du logement, de la rénovation et de la construction neuve une priorité d'action stratégique pour les années à venir.

En effet, les constats sont aujourd'hui posés et les enjeux sont clairs pour :

- permettre à nos concitoyens, en particulier les plus démunis d'entre eux, de se loger dans les meilleures conditions, de confort, de sécurité et de santé. Le logement, premier poste de dépenses des ménages, doit être un outil en faveur du pouvoir d'achat ;
- répondre positivement aux enjeux prioritaires de la transition écologique qui ne pourra pas être réalisée sans une stratégie forte en partenariat avec tous les acteurs de la filière. La construction et la rénovation, en particulier énergétique et environnementale, doivent être des outils centraux de lutte contre le réchauffement climatique ;
- reconnaître et accompagner la dynamique d'une filière stratégique qui contribue au bien commun de la nation, sur le plan économique, industriel et social avec la création de plusieurs dizaines de milliers d'emplois non délocalisables sur tous les territoires ;
- veiller à la cohérence et la lisibilité des réglementations, promouvoir l'emploi durable et lutter contre la fraude.

Ces enjeux imposent une mesure forte pour inscrire dans la durée une véritable stratégie sur la construction, la rénovation, la lutte contre la fracture territoriale, la mise en œuvre concrète des projets de renouvellement urbain comme de revitalisation des centres villes et bourgs, ainsi que l'aménagement des territoires. Cette approche doit se développer en concertation étroite avec tous les acteurs de la filière, pour répondre à l'ensemble des besoins et aux mutations en cours, tel que le lien emploi-logement, par exemple.

C'est la raison pour laquelle les acteurs de la filière construction-immobilier demandent aux candidats à l'élection présidentielle de créer, pour le prochain quinquennat, un ministère, de plein exercice, dédié à :

« LA CONSTRUCTION DURABLE ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ».

Un tel ministère permettrait de regrouper l'actuel ministère du Logement, de la Ville et de la Cohésion des territoires pour dégager une vision d'ensemble et une stratégie dans le domaine de la construction, de l'habitat, des mobilités, des infrastructures et de l'aménagement des territoires.

Les acteurs de la filière construction-immobilier, signataires de cet engagement, représentent une :

- force de frappe économique de premier ordre avec plusieurs centaines de milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel sur l'ensemble du territoire national, réalisés par des centaines de milliers d'entreprises de toutes tailles ;
- filière d'excellence avec un nombre d'emplois en France de l'ordre de 4 millions, gage de la cohésion sociale de la nation.

La présente déclaration vient matérialiser la nécessité d'une action collective forte de l'ensemble des acteurs, amont et aval, de la filière construction.

C'est en effet ensemble que l'activité et les emplois pourront être maintenus et développés par la filière, qui œuvre au quotidien pour le maintien de l'activité économique, la préservation de la biodiversité, le développement de l'économie circulaire, des compétences, la cohésion sociale et l'attractivité des territoires en France.

Les organisations professionnelles de la filière construction et immobilier :

AIMCC	Association des industries de produits de construction
Construire Acier	
CAPEB	Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment
CINOV	Fédération des syndicats des métiers de la prestation intellectuelle du conseil, de l'ingénierie et du numérique
CNATP	Chambre nationale des artisans, des travaux publics et du paysage
CNOA	Conseil national de l'ordre des architectes
DLR	Fédération des matériels de construction et de manutention
EGF	Entreprises générales de France BTP
FEDEREC	Fédération professionnelle des entreprises du recyclage
FDMC	Fédération des distributeurs de matériaux de construction
FDME	Fédération des distributeurs de matériel électrique
FNAS	Fédération française des négociants en appareils sanitaires, chauffage, climatisation et canalisations
FEI	Fédération des entreprises immobilières
FFB	Fédération française du bâtiment
FFTB	Fédération française des tuiles & briques
FIB	Fédération de l'industrie du béton
FIEEC	Fédération des industries électriques, électroniques et de communication
FNAIM	Fédération nationale de l'immobilier
FNSCOP	Fédération des sociétés coopératives et participatives
FNTP	Fédération nationale des travaux publics
FND	Fédération nationale de la décoration
FPI	Fédération des promoteurs immobiliers
IFPI	Institut du financement des professionnels de l'immobilier
La filière béton	
Pôle habitat FFB	
UNSCFA	Union nationale des syndicats français d'architectes
UNTEC	Union nationale des économistes de la construction
UICB	Union des industriels et constructeurs bois
UNAM	Union nationale des aménageurs
UNICEM	Union nationale des industries de carrières et des matériaux de construction
UNGE	Union nationale des géomètres experts
UNIS	Union nationale des professionnels de l'immobilier
UNPG	Union nationale des producteurs de granulats
UNPI	Union nationale des propriétaires immobiliers
UPB	Union plasturgie bâtiment
USH	Union sociale pour l'habitat
SNBPE	Syndicat national du béton prêt à l'emploi
SNPI	Syndicat national des professionnels de l'immobilier